

**Coordination du Système des Nations Unies au Niger  
Bureau du Coordonnateur Résident**

---

**RAPPORT SUR LES RESULTATS PAYS**

*2023*



*Mars 2024*

## SOMMAIRE

### Table des matières

<a href="#">AVANT-PROPOS</a> .....	3
<a href="#">L'Équipe Pays des Nations Unies au Niger est composée de 21 agences résidentes et – non-résidentes</a> .....	4
<a href="#">1.1 AGENCES RESIDENTES au Niger en 2023</a> .....	4
<a href="#">1.2 AGENCES NON-RESIDENTES au Niger</a> .....	5
<a href="#">Principaux pays donateurs</a> .....	6
<a href="#">Programme conjoints financés par les partenaires des Nations Unies au Niger</a> .....	6
<a href="#">Listes des partenaires techniques et financiers du système des Nations Unies au Niger</a> .....	7
<a href="#">Acronymes</a> .....	8
<a href="#">LE NIGER EN CHIFFRES</a> .....	9
<a href="#">Chapitre I: Evolution du contexte national et Régional</a> .....	11
<a href="#">Chapitre II. Résultats clés de l'appui du Système des Nations Unies au Niger à travers le Cadre de Coopération pour le développement – UNSDCF 2023-2027</a> .....	12
<a href="#">2.1 Vue d'ensemble des résultats du cadre de Coopération pour le développement</a> .....	12
<a href="#">2.2 Priorités stratégiques du Cadre de Coopération pour le Développement Durable : effets et produits</a> .....	13
<a href="#">2.2.1 Vue d'ensemble sur les résultats obtenus sous la Gouvernance, paix et sécurité</a> .....	13
<a href="#">2.2.2 Vue d'ensemble sur les résultats obtenus sous la Capital Humain</a> .....	14
<a href="#">2.2.3 Vue d'ensemble sur les résultats obtenus sous la modernisation du monde rural et changement climatique</a> .....	20
<a href="#">2.2.3 Domaines transversaux : Leave No one Behind - Equité du genre –Droits humains</a> .....	23
<a href="#">2.2.3.1 Situation de l'égalité genre</a> .....	23
<a href="#">2.3 Défis et opportunités dans la mise en œuvre de la réforme</a> .....	24
<a href="#">2.3.1 Défis</a> .....	24
<a href="#">2.3.2 Opportunités</a> .....	24
<a href="#">Chapitre III. Vue globale sur les ressources financières et la mobilisation des ressources</a> .....	26
<a href="#">Chapitre IV: Leçons apprises et perspectives pour l'année 2024</a> .....	27
<a href="#">V. Conclusion</a> .....	28

## AVANT-PROPOS

La transformation complexe du contexte national et sous-régional a fortement influencé la trajectoire du Niger au cours de l'année 2023. La survenance d'une crise politico-militaire le 26 juillet 2023 et les sanctions prises à l'égard du pays ont affecté les perspectives de développement ainsi que la planification pluriannuelle *des interventions* des Nations Unies. Nonobstant, les défis qui existaient avant la crise demeurent : enjeux sécuritaires, tensions intercommunautaires et intracommunautaires, problèmes d'accès aux soins de santé, qualité et continuité de l'éducation, ainsi que les défis climatiques, entre autres.

En réponse à l'adoption de la stratégie nationale de développement, PDES 2022-2026, les Nations Unies ont développé le Plan Cadre de Coopération, PCC 2023-2027, d'un montant total de 3,08 milliards *de dollars*. A travers la mise en œuvre des trois axes de cet instrument, les Nations Unies ont maintenu leur engagement et contribué à améliorer les conditions de vie des populations nigériennes tout au long de l'année 2023.

Une évolution majeure dans **l'axe de la gouvernance, de la paix et de la sécurité** au cours de l'année 2023 est le renforcement de la coordination des acteurs de la stabilisation à travers la création d'une unité de stabilisation et de désengagement des combattants civils (DDR) au sein du ministère de l'Intérieur, avec le soutien technique et financier des Nations Unies et des donateurs. En outre, 10,5 millions de dollars supplémentaires ont été mobilisés par le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) pour renforcer la paix et la cohésion sociale au Niger, ainsi que dans les communautés transfrontalières. Ces appuis ont été complétés par la mise-en œuvre de la Phase II de l'Agenda Femme, Paix et Sécurité.

Concernant **l'axe capital humain**, les initiatives entreprises au cours de l'année 2023 ont été guidées notamment par les recommandations globales et le positionnement du Niger issus du sommet mondial sur l'éducation de septembre 2022 mettant l'accent sur l'équité pour les apprenants, l'efficacité des infrastructures et la qualité de l'enseignement. Pour accélérer la réponse aux besoins des populations, les Nations Unies ont mobilisé le fond régional humanitaire et obtenu un financement de 11 millions de dollars. Ainsi, les Nations Unies ont travaillé sur tout le second semestre de 2023 avec les autorités nationales et locales pour notamment répondre à l'épidémie de diphtérie qui s'est déclenchée dans un contexte d'incertitude socio-politique. La réponse vaccinale a couvert 72 % des cas et réduit de 94 % la morbidité associée à la maladie.

Dans **l'axe modernisation du monde rural et changement climatique**, la récupération et l'aménagement des terres arables demeurent au cœur de la stratégie des Nations Unies en accompagnement à l'appui normatif et au renforcement des capacités nationales. Le système des Nations Unies a également entamé un programme phare axé sur le renforcement des capacités de résilience des petits producteurs, particulièrement les femmes et les jeunes, face aux impacts du changement climatique et à l'insécurité alimentaire. *Plus de 56% des populations en insécurité alimentaire ciblées dans le cadre du Plan National de Réponse 2023 ont par ailleurs été atteintes avec le concours des agences des Nations Unies.*

En appui aux autorités nationales, les Nations Unies sont un partenaire engagé, œuvrant à la réalisation des Objectifs de Développement Durable. En accompagnant les populations les plus vulnérables, les Nations Unies ambitionnent d'outiller prioritairement les femmes et les jeunes générations pour dépasser les défis multidimensionnels auxquels est confronté le Niger et accéder à des opportunités élargies conformes à leurs aspirations.

## L'Équipe Pays des Nations Unies au Niger est composée de 21 agences résidentes et – non-résidentes

L'équipe pays du Niger est composé de 17 agences résidentes des Nations Unies, 2 institutions financières internationales, notamment la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI), et 2 agences non-résidentes. De nouvelles agences des Nations Unies se sont ajoutées à l'équipe Pays du Niger au fil du temps, mais elles n'avaient pas participé à la mise en œuvre de l'UNDAF 2019-2022, notamment le Centre de Commerce International (ITC), l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (UNIDO) et United Nations Mine Action Service (UNMAS).

### 1.1 AGENCES RESIDENTES au Niger en 2023

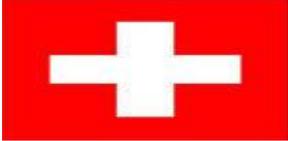
<p><b>Dr. Nicole Kouassi (RC a.i. and UNDP)</b></p>  	<p><b>Dr. Modibo Traoré (OCHA)</b></p>  	<p><b>M. Jean-Noël Gentile (PAM)</b></p>  	<p><b>Dr. Anya Blanche-Philomène (OMS)</b></p>  
<p><b>M. Emmanuel Gignac (UNHCR)</b></p>  	<p><b>M. Saidou Kaboré (UNFPA)</b></p>  	<p><b>Mme Rachelle DJANGONE MIAN (ONU-FEMMES)</b></p>  	<p><b>M. Luc GENOT (FAO)</b></p>  

<p><b>M. Eric Rwabidadi (FIDA)</b></p>  	<p><b>M. Aboubacry Tall (UNICEF)</b></p>  	<p><b>Mme Ngoné Diop (UNECA)</b></p>  	<p><b>Omer Kebiwou Kalameu (HCDH)</b></p>  
<p><b>Mme Fatima Jumaine (ONUDC)</b></p>  	<p><b>M. Jean Olivier YARA (UNCDF)</b></p>  	<p><b>M. Issa Moutary MOUSTAPHA (ONUSIDA)</b></p>  	<p><b>M. Farhad Abdollahyan (UNOPS)</b></p>  
<p><b>M. Rasmane Ouedraogo (FMI)</b></p>  	<p><b>M. Han Fraeters (Banque Mondiale)</b></p>  	<p><b>Mme Nicoletta Giordano (OIM)</b></p> 	

## 1.2 AGENCES NON-RESIDENTES au Niger



## Principaux pays donateurs

 <b>Union Européenne</b>	 <b>Allemagne</b>	 <b>Suisse</b>	 <b>Australie</b>
 <b>Arabie Saoudite</b>	 <b>Japon</b>	 <b>Italie</b>	 <b>Norvège</b>
 <b>Pays-Bas</b>	 <b>Belgique</b>	 <b>Suède</b>	 <b>Canada</b>
 <b>Danemark</b>	 <b>Espagne</b>	 <b>France</b>	 <b>Grande Bretagne</b>
 <b>Etats-Unis d'Amérique</b>	 <b>Finlande</b>	 <b>Luxembourg</b>	

## Programme conjoints financés par les partenaires des Nations Unies au Niger

 <b>United Nations Peacebuilding</b>	 <b>Spotlight Initiative</b> <i>To eliminate violence against women and girls</i>

## Listes des partenaires techniques et financiers du système des Nations Unies au Niger

<p><b><u>Institutions financières</u></b> Banque Mondiale, FMI, Comité Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Commission de l'UEMOA, Banque Africaine de Développement (BAD), Banque Islamique de Développement (BID), Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), Fonds International de Développement Agricole (FIDA)</p> <p><b><u>Les pays donateurs</u></b> Union Européenne/ ECHO, Allemagne, Italie, Arabie Saoudite, Japon, Australie, Norvège, Pays Bas, Suisse, Belgique, Suède, Canada, Danemark, France, Espagne, États-Unis, Grande Bretagne, Luxembourg, Finlande</p>	<p><b><u>Les Ministères techniques</u></b> (santé, éducation, sécurité intérieure, développement communautaire, environnement, agriculture et élevage, hydraulique, finances, Énergie, Affaires Étrangères, formation professionnelles, femmes et jeunesse, actions humanitaires ..)</p> <p><b><u>Institutions de l'État</u></b> HC3N, CENI, CNDH, CSC, Médiateur, HACP, CNCCAI, DNP-GCA, DMN, CNEDD, CTTNUD.</p> <p><b><u>Organisation non gouvernementales</u></b> Les ONGs internationales humanitaires Les ONGs Nationales évaluées Les réseaux des femmes Les réseaux des jeunes Les associations des chefferies traditionnelles, des leaders religieux</p>	<p>Chambre de commerce et d'agriculture au Niger Unilever Société de transformation alimentaire Club Rotary Fondation Skala Sudwest Presse Sixième Sens Clé de peau beauté Organisation de professionnels de l'Industrie au Niger Sociétés de télécommunications Sociétés de transfert d'argent</p>	<p>Université de Niamey et les Universités des Régions NASA (National Spatial Agency) AIMS Asset Impact Monitoring System IRI international Research Institute for Climate and Society DIME Development Impact Evaluation LASDEL</p>
--	--	---	--

## Acronymes

AGR	Activités génératrices de revenus
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CCM	Cadre de Concertation des Migrations
CEA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
CENI	Commission électorale nationale indépendante
COP	Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Sommet de Rio en 1992)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
F CFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FIDA	Fonds international de développement agricole
INS	Institut National de la Statistique
OCHA	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies
ODD	Objectifs de développement durable
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUFemme	Organisation des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PAM	Programme alimentaire mondial
PDES	Plan de Développement Économique et Social
PECP	Prise en charge pédiatrique
PIB	Produit intérieur brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour le Développement (UNDAF en Anglais)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSEA	Protection contre l'exploitation et les abus sexuels
SNU	Système des Nations Unies
UA	Union Africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNCDF	Fonds des Nations Unies pour l'accès aux capitaux publics et privés
USD	Dollars des États Unis
VBG	Violence basée sur le genre
VNU	Volontaire des Nations unies
ZLEC	Zone de libre-échange continental africaine

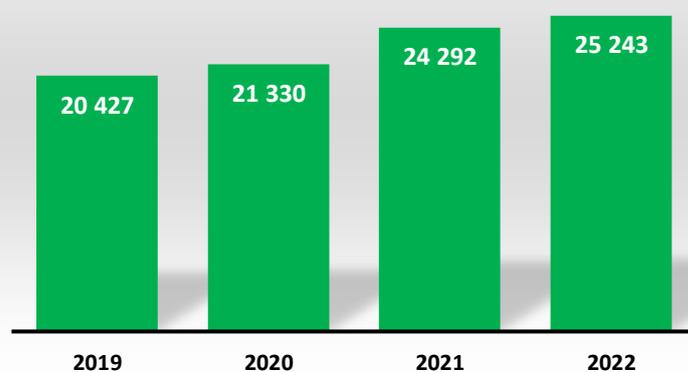
## LE NIGER EN CHIFFRES

Démographie	Santé	Éducation	Sécurité Alimentaire et nutrition	Justice
<p><b>Population totale (2022)</b> : 25 369 414 ; Hommes : 12 600 151 ; Femmes : 12 769 262</p> <p><b>Population urbaine</b> : 16,3%</p> <p><b>Population rurale</b> : 83,7%</p> <p><b>Superficie du pays</b> : 1266700 Km<sup>2</sup></p> <p><b>Densité de la population</b> : 19,3 habitants par Km<sup>2</sup></p> <p><b>Population Jeunes de moins de 18 ans</b> : 56,1%</p> <p><b>Population de moins de 55 ans (2022)</b> : 69,1%</p> <p><b>Population de plus de 60 ans (2022)</b> : 3,8%</p> <p><b>Femmes de 20 à 24 ans mariées/en union avant l'âge de 18 ans (2021)</b> : 65%</p> <p><b>Age médian du premier mariage (2021)</b> : 16,6 ans pour les femmes (20-49 ans) ; 24,7 ans pour les Homme (25-59 ans)</p> <p><b>Taux de fécondité femmes 15-49 ans (2021)</b> : 6,2 enfants</p> <p><b>Taux de croissance démographique</b> : 3,7%</p>	<p><b>Espérance de vie à la naissance (2020)</b> : 61 ans (hommes + femmes)</p> <p><b>Indice de développement Humain (IDH) 2021/2022</b> : 0,4 (189<sup>ème</sup> sur 191 pays classés)</p> <p><b>Taux de mortalité néonatale (pour 1000 naissances vivantes (2021))</b> : 43</p> <p><b>Taux de mortalité pour enfants moins de 5 ans (pour 1000 enfants)</b> : 123</p> <p><b>Ratio de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) (2017)</b> : 509 (ce qui équivaut à 1 décès pour 197 naissances vivantes)</p> <p><b>Taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié (%)</b> : 36,24</p> <p><b>Proportion de femmes ayant reçu des soins prénataux avant par un prestataire formé au Niger (2021)</b> : 84,0%</p> <p><b>Taux de couverture sanitaire (2022)</b> : 55,44 %</p>	<p><b>Taux brut de scolarisation (2022-2023)</b> : 73,0% (Filles : 69,1% ; garçons : 76,9%).</p> <p><b>Taux d'achèvement du primaire (2021)</b> : 53,9% (Filles : 51,1% ; Garçons : 56,5%).</p> <p><b>Nombre d'écoles primaires et secondaires fermées (Décembre 2022)</b> : 878, y compris 848 écoles primaires et 30 écoles secondaires).</p> <p><b>Nombre de régions concernées par la fermeture des écoles : 4</b> (Tillabéri : 780 écoles primaires et 29 écoles secondaires ; Tahoua : 32 écoles primaires ; Diffa : 25 écoles primaires et 1 école secondaire ; Maradi : 11 écoles primaires).</p>	<p><b>Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë (Nov-Dec 2022)</b> : 2 millions</p> <p><b>Nombre de personnes en situation d'insécurité aiguë sévère (CH-phases 3 et 4) pendant la période de soudure Juin-Août 2023</b> : 3.3 millions, y compris 70% dans les zones de conflit limitrophes au Mali, Burkina-Faso et Nigeria--Tillabéri (33%), Tahoua</p>	<p><b>Nombre de magistrats (2021)</b> : 448 ; 406 hommes (90,62%) et 42 femmes (9,38%).</p> <p><b>Ratio habitants par magistrat (2021)</b> : 52661</p> <p><b>Nombre de greffiers</b> : 369 ; 141 hommes (38,21%) et 228 femmes (61,79%)</p> <p><b>Maison d'Arrêt (2021)</b> : 37</p> <p><b>Centre de réinsertion des Jeunes</b> : 1</p> <p><b>Centres d'accueil des Mineurs en conflit avec la loi</b> : 2</p>
			<b>Violences-basées sur le genre</b>	<b>Droits de l'homme, Eau hygiène et assainissement</b>
			<p><b>Nombre de cas de violences-basées sur le genre dans 4 régions (2022)</b> : 3472 (Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi.</p>	<p><b>Enfants de 7 à 16 ans non-scolarisés</b> : plus de 50%</p> <p><b>Proportion de la population vivant en milieu rural ayant accès à l'eau potable</b> : 47,2%</p> <p><b>Enregistrement d'enfants à l'État civil à la naissance</b> : 6 sur 10 enfants.</p>

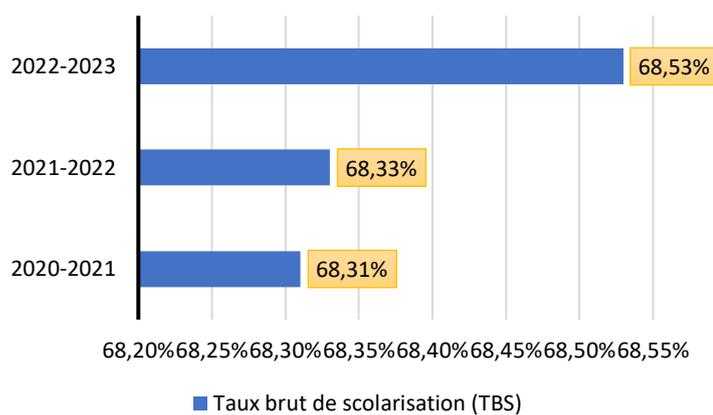
### TAUX D'ACCOUPEMENTS ASSISTÉS PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ (%)



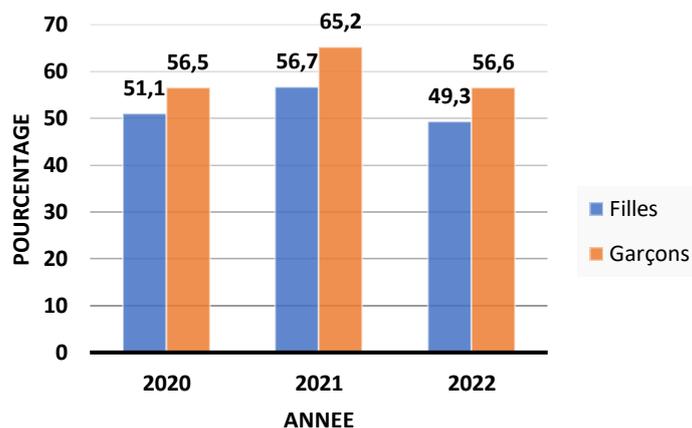
### Nombre de Personnes vivant avec le VIH sous ARV



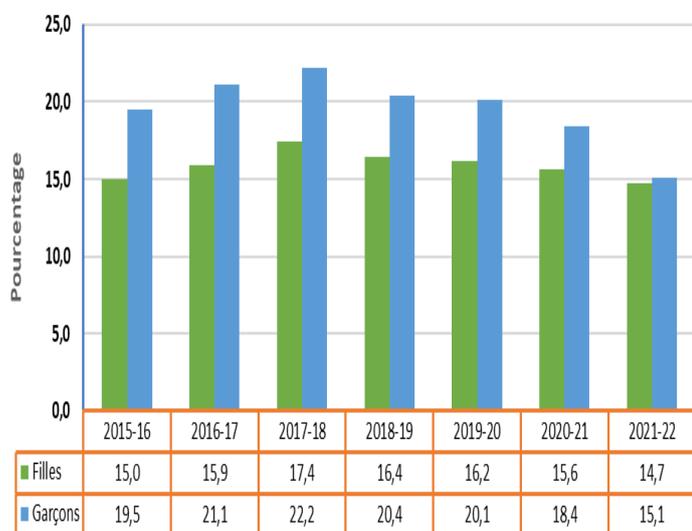
### Taux brut de scolarisation (TBS) au Niger: 2020-2023



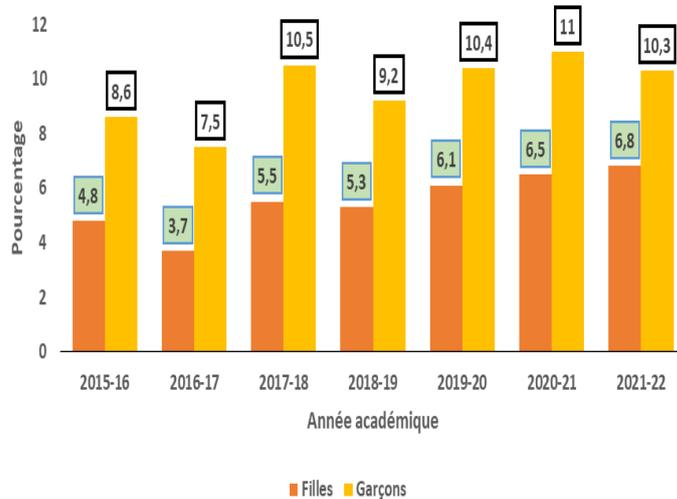
### Taux d'achèvement primaire au Niger par sexe : 2020-2022



### Taux d'achèvement au secondaire 1er cycle au Niger : 2015-2022



### Taux d'achèvement au secondaire 2ème cycle par sexe et année académique du Niger: 2015-2022



## **Chapitre I: Evolution du contexte national et Régional**

L'année 2023 a été particulièrement marquée par le coup d'Etat du 26 Juillet 2023 et la prise du pouvoir par le Conseil National de la Sauvegarde de la Patrie (CNSP), dirigé par le Général Abdourahame Tiani. Cette prise de pouvoir a été suivie de la suspension de la constitution de 2010 et des activités des différents partis politiques.

En réponse à ce changement anti-constitutionnel, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a imposé des sanctions économiques, commerciales et financières sans précédent au Niger, allant de la fermeture des frontières aériennes et terrestres avec ses membres jusqu'au gel des avoirs du pays à la BCEAO. En outre, certains partenaires techniques et financiers ont décidé de suspendre leurs appuis budgétaires et aides au développement.

Ce changement institutionnel et les sanctions de la CEDEAO ont eu d'énormes conséquences sur un pays dont le taux de croissance économique a été finalement revu à la baisse à 2,3% (selon le dernier rapport de la Banque Mondiale sur les *Perspectives Economiques globales*, 2024) pour l'année 2023 contre une prévision initiale de 6,9% et avec des perspectives économiques très prometteuses avec la finition de l'oléduc Benin-Niger et le début des exportations du pétrol brut. En outre, les sanctions de la CEDEAO et l'impasse actuelle viennent exacerber les défis majeurs auxquels le pays faisait déjà face, notamment la persistance de la crise sécuritaire et la vulnérabilité de son économie aux effets du changement climatique, la conjoncture économique internationale marquée par le déclenchement de la guerre en Ukraine en février 2022, avec comme conséquences le renchérissement des prix des produits de premières nécessités, des intrants agricoles, de l'énergie et la hausse des taux d'intérêt sur les marchés financiers.

Au niveau humanitaire, le Niger continue d'être confronté à plusieurs urgences humanitaires qui défient les capacités de réponse de l'État. L'insécurité dans certaines zones du pays, couplée à l'instabilité croissante dans les pays voisins entraînent un afflux de réfugiés et de déplacés internes. Selon les estimations des partenaires humanitaires, le nombre de personnes vulnérables qui auront besoin d'assistance au Niger en 2024 atteindra environ 4,5 millions de personnes, soit une augmentation de 5% par rapport aux estimations pour l'année 2023. En outre, la crise politique et les sanctions économiques et commerciales ont eu des impacts néfastes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

En dépit du contexte politique difficile et des difficultés d'accès dans certaines zones, le Système des Nations Unies au Niger a pris la décision de rester auprès du pays et de sa population, surtout les plus vulnérables. Ainsi, toutes les agences des Nations Unies au Niger ont continué de mettre en œuvre leurs différentes activités sur le terrain et l'Equipe Pays tenait régulièrement ses réunions sous la houlette de la Coordonnatrice Résidente. Durant la période de crise, le Système des nations a aussi reçu des missions de haut niveau, avec notamment celle conduite par le SRSG Simao au début de la crise politique. La reconnaissance officielle du CNSP par la CEDEAO lors de son sommet ordinaire du 10 décembre 2023 à Abuja, Nigeria, laisse présager une décrispation des relations initialement tendues entre les autorités du Niger et l'organe sous-régional. Cependant, les Nations Unies doivent garder la prudence et aussi continuer d'apporter assistance aux populations les plus vulnérables du pays.

## Chapitre II. Résultats clés de l'appui du Système des Nations Unies au Niger à travers le Cadre de Coopération pour le développement – UNSDCF 2023-2027

### 2.1 Vue d'ensemble des résultats du cadre de Coopération pour le développement

Axes et effets du Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2022-2026		
<p><b>Axe 2 du PDES 2022-2026 : Consolidation de la Gouvernance, paix et Sécurité</b></p> <p><b>Effet Global 2 du PDES 2022-2026 :</b> le pays est bien gouverné dans un espace sécurisé</p>	<p><b>Axe 1 du PDES 2022-2026 : Développement du capital humain, inclusion et solidarité</b></p> <p><b>Effet Global 1 du PDES 2022-2026 :</b> le développement du capital humain est soutenu et inclusif</p>	<p><b>Axe 3 : Transformation structurelle de l'économie</b></p> <p><b>Effet Global 3 du PDES 2022-2026 :</b> l'économie nigérienne est structurellement transformée</p>
Piliers et effets du Plan-Cadre de Coopération des Nations Unies (PCC) 2023-2027		
<p><b>Pilier 1 : Gouvernance, paix et sécurité</b></p> <p><b>Effet 1 du PCC 2023-2027:</b> <i>D'ici à 2027, les institutions nationales et locales améliorent l'application des cadres légaux et réglementaires, l'efficacité, la redevabilité, l'inclusivité et l'équité de la mise en œuvre des politiques publiques pour promouvoir l'offre de services publics de qualité en faveur des communautés et des familles dans les zones cibles, y compris en situation d'urgence humanitaire.</i></p>	<p><b>Pilier 2 : Capital Humain</b></p> <p><b>Effet 2 du PCC 2023-2027 :</b> <i>D'ici à 2027, les populations, notamment les femmes, les enfants, les adolescents, les jeunes (Garçons et filles) et les groupes vulnérables ont un accès accru, plus inclusif et équitable à des services sociaux de base de qualité, à un emploi décent, à la protection sociale et à la protection contre les pratiques néfastes</i></p>	<p><b>Pilier 3 : Modernisation du Monde Rural et changement climatique</b></p> <p><b>Effet 3 du PCC 2023-2027 :</b> <i>D'ici 2027, les populations les plus vulnérables particulièrement les femmes, les filles, les garçons et les personnes avec des besoins spécifiques, améliorent : leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion des ressources naturelles et du cadre de vie, et renforcent leur résilience aux changements climatiques y compris dans les zones affectées par les conflits et les catastrophes.</i></p>
Les différents sous-groupes par pilier du PCC 2023-2027		
Gouvernance, paix et sécurité	Capital Humain	Modernisation du Monde Rural et changement climatique
Gouvernance politique	Education	Sécurité alimentaire et nutritionnelle
Gouvernance juridique et judiciaire	Santé et nutrition	Gestion des ressources naturelles
Gouvernance sécuritaire	Emploi et protection sociale	Gestion des risques climatiques et des catastrophes

Gouvernance de la migration et de l'asile	Eau, Hygiène et Assainissement	
Gouvernance économique		
Gouvernance administrative et locale		
Droits de l'homme		
Egalité de genre		

## 2.2 Priorités stratégiques du Cadre de Coopération pour le Développement Durable : effets et produits

### 2.2.1 Vue d'ensemble sur les résultats obtenus sous la Gouvernance, paix et sécurité

#### **Gouvernance, Paix et Sécurité**

**Effet 1.** D'ici à 2027, les institutions nationales et locales améliorent l'application des cadres légaux et réglementaires, l'efficacité, la redevabilité, l'inclusivité et l'équité de la mise en œuvre des politiques publiques pour promouvoir l'offre de services publics de qualité en faveur des communautés et des familles dans les zones cibles, y compris en situation d'urgence humanitaire.

En dépit du contexte difficile, les agences du Système des Nations Unies ont produit quelques résultats en 2023 qui méritent d'être mis en lumière :

- **Renforcement de la maîtrise d'ouvrage communal** : Un appui a été apporté pour l'adoption de l'approche de contrat social développée de manière participative dans 15 communes pilotes des 8 régions du Niger. Cette approche codéveloppée avec les collectivités territoriales, les services techniques, les organisations de la société civile et les PTF- Décentralisation est une synthèse des outils et approches utilisés dans la gouvernance participative du développement local au Niger. Basée sur la méthode de recherche-action participative, le contrat social inscrit dans l'action publique locale une démarche participative associant tous les acteurs de développement dans la recherche d'un consensus sur les problèmes et solutions à apporter à une thématique prioritaire. L'impulsion d'une dynamique de développement par les communes avec des fonds mobilisés par elles-mêmes et un accompagnement technique adéquat conduit à l'édification des solutions durables et renforce la cohésion sociale autour des objectifs définis de manière consensuelle.
- **Renforcement de l'approche Nexus au niveau communal** : Dans le cadre du Nexus (Humanitaire-Développement-Paix), quatre communes ont été appuyées pour la mise en œuvre des actions d'anticipation et réponse aux chocs sous le lead des services

techniques régionaux, du Conseil Régional et des acteurs humanitaires : choix/aménagement des sites d'accueil des personnes déplacées /sinistrés, repositionnement des stocks de contingence renforçant la capacité interne de résilience et la réponse aux chocs au niveau communal. Le renforcement de la cohésion sociale a été inscrit dans les Plans de développement régionaux/communaux (PDR/PDC) et d'Investissement Annuel (PIA) des 12 communes pour maximiser les leviers endogènes en faveur d'une paix durable.

- **Renforcement de la gouvernance de l'asile et de la Migration** : une attention particulière et un support considérable ont été apportés aux acteurs gouvernementaux et locaux dans la gestion des problématiques de l'asile et de la migration. La communauté humanitaire a facilité la protection, et l'assistance à une population de plus de 700 000 personnes en situation de déplacements forcés principalement dans les régions Diffa, Tillabéry, Tahoua, Maradi, Agadez et Niamey. Le renforcement du cadre légal et réglementaire a permis de maintenir un environnement de protection favorable aux Réfugiés, demandeurs d'asile et personnes déplacées internes. **En 2023, le Niger a ainsi accueilli plus de 84 000 nouveaux réfugiés et demandeurs d'asile, dont la majorité sont des Maliens fuyant le conflit à Ménaka. De plus, plus de 6 800 Tchadiens fuyant les exactions perpétrées par Boko Haram ont trouvé refuge au Niger.** Malgré la crise politique, le Gouvernement du Niger a participé physiquement au Forum Mondial sur les Réfugiés (FMR). Durant ce dernier, les représentants ont souligné l'engagement du Niger, à œuvrer en faveur de l'éducation, de l'adaptation au changement climatique et du développement et de la mise en œuvre d'une politique nationale pour la protection et les solutions durables en faveur des réfugiés.
- **Soutien à la préparation des rapports périodiques** : Appui au gouvernement pour la finalisation de ses rapports périodiques au Comité des droits de l'enfant de Genève et au Comité d'experts africains sur la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, pour les sessions prévues en 2024 et les années suivantes. La préparation de ces rapports est intervenu dans un contexte de changement politique, institutionnel et juridique ayant entraîné notamment la dissolution du ministre de la Protection de l'enfance, dont les implications sur la situation des droits de l'enfant restent encore à déterminer.

### 2.2.2 Vue d'ensemble sur les résultats obtenus sous la Capital Humain

#### **Capital Humain**

**Effet 2** : D'ici à 2027, les populations, notamment les femmes, les enfants, les adolescents, les jeunes (Garçons et filles) et les groupes vulnérables ont un accès accru, plus inclusif et équitable à des services sociaux de base de qualité, à un emploi décent, à la protection sociale et à la protection contre les pratiques néfastes

L'année 2023 a été une période de transition complexe à gérer pour atteindre les résultats pour les enfants. Au cours du premier semestre les efforts se sont concentrés sur le renforcement de la couverture nationale en services sociaux et le renforcement de la résilience de la population, la mise en œuvre de l'approche Nexus et la préparation et réponse aux urgences. À la suite du coup d'État et des sanctions régionales prises à

l'encontre du Niger, la priorité a été d'assurer la continuité de l'accès aux services sociaux de base de façon à répondre aux besoins immédiats des enfants et des femmes les plus vulnérables.

Malgré les défis rencontrés pour atteindre les Objectifs de développement durable, un grand effort a été fait pour ne laisser personne de côté. Ci-dessous quelques résultats dans le domaine de la **santé** :

- **Renforcement de la couverture vaccinale** : 1 072 161 enfants de moins d'un an ont reçu le Penta 3 (101%), et 94% des districts sanitaires ont eu une couverture d'au moins 80%. Par rapport à 2022, le nombre d'enfants zéro-dose a diminué de 22%. De plus, 1 051 517 enfants de moins d'un an ont été vaccinés contre la rougeole en routine (99,4%) et 7 586 773 enfants de moins de cinq ans ont été vaccinés contre la poliomyélite (111%). La qualité et disponibilité des vaccins a été soutenue par le maintien du score de gestion efficace des vaccins à 83%. Les stratégies urbaines et nomades, incluant l'approche « Atteindre chaque district sanitaire » et le financement des districts à faible couverture, difficilement accessibles ou en situation d'insécurité conformément au principe « ne laisser personne de côté » ont contribué à l'atteinte de ces résultats.
- **Renforcement de la gouvernance du système sanitaire** : en 2023, le ministère de la Santé a été appuyé pour la planification stratégique, avec la vulgarisation du Plan de développement sanitaire et social 2022-2026, l'élaboration du plan stratégique du Système National d'Information Sanitaire 2023-2026 et le déploiement des tableaux de bord de suivi de performance, favorisant l'établissement d'indicateurs managériaux et programmatiques de la mise en œuvre du PDSS 2022-2026. La cartographie des relais communautaires et des partenaires du ministère est désormais disponible, avec 24 192 relais communautaires (10 133 femmes et 14 059 hommes) enregistrés au Niger. En outre, un appui substantiel a permis l'intégration des données SMNI communautaires dans le DHIS2 (81% des données provenant des activités communautaires sont disponibles dans le DHIS2) et de soutenir la mise en place d'un DHIS2 Mobile.
- **Dépistage du VIH chez les femmes enceinte et accès à la PTME et aux ARV** : Le plan stratégique national 2023-2026 sur le VIH incluant la triple élimination du VIH, de la syphilis et des hépatites a été validé. 391 027 femmes enceintes (45,5%) ont été dépistées pour le VIH. 1 514 femmes enceintes séropositives ont été mises sous ARV, 249 nourrissons exposés ont bénéficié d'un test précoce et 235 ont reçu la prophylaxie.
- **Réponse aux urgences** : Face à la recrudescence des épidémies, notamment de rougeole (1 906 cas, 7 décès), de méningite (2 920 cas, 187 décès) et de diphtérie (3 398 cas, 229 décès), l'appui à la préparation et la réponse multiforme a permis de vacciner 1 023 137 personnes (0-29 ans) contre la méningite (101,3%), 306 912 enfants de 0-14 ans contre la diphtérie et 17 095 enfants de 0-14 ans (86%) contre la rougeole. Par ailleurs, 23 284 personnes (54% populations hôtes, 32% déplacés et 14% réfugiés) vivant des zones d'insécurité ont eu accès aux soins à travers l'organisation de cliniques mobiles.
- **Renforcement de la prévention et de la prise en charge de la malnutrition** : Plus de 4 200 000 enfants de 6-59 mois ont été dépistés pour la malnutrition, dont 53 844 référés pour traitement, au cours des quatre campagnes de chimio-prévention du paludisme saisonnier. En 2023, 459 434 enfants souffrant de malnutrition sévère (220 529 garçons et 238 905 filles), dont 54 559 enfants avec des complications médicales, ont eu accès à un traitement conforme aux normes nationales et internationales (SPHERE). Dans les zones d'insécurité, l'organisation de cliniques mobiles a permis de dépister 127 733 enfants, dont 4 173 ont été référés pour malnutrition aiguë. En outre, les activités de supplémentation en fer et acide folique ont atteint 242 153 femmes enceintes et 14 838

adolescentes. Pour améliorer l'alimentation de complément, 154 103 enfants âgés de 6-23 mois ont bénéficié des poudres de multi-micronutriments pendant au moins 3 mois et 57 431 pendant 6 mois. Grâce à l'Initiative régionale « First Food », 100 000 kits composés d'un bol et d'une cuillère comportant des inscriptions sur la consistance et la diversité appropriées des aliments à donner aux enfants ont été remis aux familles avec enfants âgés de 6-23 mois.

- **Renforcement de la santé communautaire** : en 2023, le ministère de la Santé a été soutenu pour améliorer l'accès aux services des soins maternels et néonataux au niveau communautaire et institutionnel afin de contribuer à inverser la tendance de la mortalité néonatale au Niger qui reste une des plus élevées de la région de l'Afrique de l'Ouest (43%). 474 252 personnes supplémentaires ont pu avoir un accès rapproché aux services de santé de base et 329 645 femmes ont accouché avec l'assistance d'un personnel qualifié. Environ 1 124 026 cas d'enfants souffrant de diarrhée, pneumonie et paludisme simples ont été pris en charge par les relais communautaires. Plus de 1 224 062 cas d'enfants ont été reçus par les relais communautaires, 896 209 cas d'enfants de moins de 5 ans malades ont été correctement pris en charge, dont 291 251 cas de paludisme, 299 753 cas de diarrhée et 305 205 cas de pneumonie. 61 264 cas graves ont été référés vers les CSI dont 13 577 concernaient des enfants de moins de 2 mois, 1 201 des cas de malnutrition et 12 886 des cas présentant des signes de danger. 565 142 cas ont été orientés parmi lesquels 255 739 pour la vaccination, 85 909 pour l'enregistrement à l'état civil, 56 546 femmes pour l'accouchement et 27 288 femmes ayant accouché à domicile pour les soins pré/post natals. Une campagne de distribution de moustiquaires dans 1 787 aires de santé a couvert 556 688 personnes, dont 263 688 enfants de moins de 5 ans, 242 239 enfants de 5 à 9 ans et 52 086 femmes enceintes.
- Un appui technique et financier a été apporté à la coordination nationale pour le processus d'intégration de la vaccination COVID-19 dans les activités de routine. En 2023, 255,945 nouvelles personnes ont reçu la première dose et 320 406 personnes supplémentaires ont terminé leur série, portant la proportion de la population totalement vaccinée à 30% contre 22% fin 2022.
- Le taux de consultations CPN4 (31% contre 33% en 2022) et d'accouchement assisté (34,9% contre 40,2% en 2022) ont diminué.
- 459 434 enfants malnutris aigus sévères (MAS) ont été admis pour traitement en 2023. Au moins 6 821 808 enfants âgés de 6 à 59 mois ont été supplémentés en vitamine A et 6 278 863 enfants âgés de 12 à 59 mois ont été déparasités.
- Plus de 242 153 femmes enceintes et 14 838 adolescentes ont été supplémentées en fer et acide folique et 154 103 enfants âgés de 6 à 23 mois ont bénéficié de supplémentation en poudre de multi-micronutriments pendant au moins trois mois et 57 432 de ces enfants (37%) pendant six mois.
- Face aux coupures d'électricité, 329 760 litres de carburant ont été mobilisés pour assurer le fonctionnement des groupes électrogènes, ce qui a permis de préserver la chaîne du froid et de sauver 28 442 534 doses de vaccins. De plus 509 équipements solaires ont été installés, augmentant la couverture des points de prestation de 75% à 96% et rapprochant 138 367 enfants de 0-11 mois des services de vaccination.
- Un appui a été apporté pour l'élaboration des plans d'introduction du nouveau vaccin antipaludique, l'initiative globale « Grand rattrapage » et la campagne nationale de vaccination préventive contre la fièvre jaune. Le plaidoyer pour mobiliser des ressources financières

domestiques pour les enfants a permis le décaissement de 10,2 millions de dollars pour assurer la pérennité financière de la vaccination.

Dans le domaine de la **santé de la Reproduction/Santé maternelle, néonatale, infantile et de l'adolescent (SRMNIA)** :

- **Appui technique au Ministère de la Santé** : les agences du système des Nations Unies ont soutenu le Ministère de la Santé dans la finalisation du plan d'action pour chaque nouveau-né (ENAP) et de la feuille de route en faveur de la santé néonatale. Un appui a été apporté à travers des interventions à haut impact sur la santé maternelle, néonatale et infantile (SMNI) intégrant la prise en charge des jeunes nourrissons malades avec des infections bactériennes potentiellement sévères (PSBI) au niveau de 180 centres de santé intégrés (CSI) et 67 cases de santé (CS) qui ont pris en charge 17 914 cas d'enfants de moins de 2 mois avec PSBI ;
- En outre, le Ministère de la Santé a été appuyé pour améliorer l'accès aux services des soins maternels et néonataux au niveau communautaire et institutionnel et réduire la mortalité néonatale (43%). Les unités de néonatalogie ont été renforcées dans 453 centres de santé (34% des formations sanitaires), à travers un renforcement de capacités et des dotations en matériels, équipements et médicaments ;
- **Prévention et lutte contre le mariage des enfants et les autres VBG** : en 2023, 55 433 adolescentes marginalisées de 10-19 ans originaires des régions à forte prévalence du mariage des enfants (Maradi, Tillabéri, Zinder) ont bénéficié d'interventions de prévention pour lutter contre le mariage des enfants et acquis des connaissances sur leurs droits et des compétences de vie courante pour participer aux décisions les concernant. Par ailleurs, 461 nouveaux comités villageois de protection de l'enfant ont été installés dans les communes et villages et leurs membres formés, portant à 2 670 le nombre de comités opérationnels dans le pays et 62 162 personnes (10 254 enfants et 51 908 adultes) ont bénéficié d'interventions d'atténuation des risques de violences basées sur le genre.
- **Prise en charge d'enfants victimes ou à risque de violences, abus et exploitation** : 29 770 enfants (9 599 filles ; 20 171 garçons) victimes ou à risque de violence, d'abus et d'exploitation ont bénéficié d'une assistance de la part des services de protection, avec le soutien technique et financier de l'UNICEF. En outre, un soutien psychosocial a été apporté à 18 270 enfants et 16 730 adultes en contexte humanitaire et soutenu la prise en charge de 9 480 enfants à besoins spécifiques, dont 7 854 enfants séparés/non accompagnés (2 887 filles, 4 967 garçons).
- De plus, 652 agents de santé et 1 762 relais communautaires supplémentaires ont été formés sur différentes thématiques afin d'assurer des prestations de SMNI de qualité, ce qui a permis à 399 128 femmes enceintes sur 1 282 874 grossesses attendues (31%) de bénéficier de 4 consultations prénatales et à 436 177 femmes enceintes (34,9%) d'avoir une assistance qualifiée à l'accouchement.
- Par ailleurs, 81 formations sanitaires (CSI et CS) ont été électrifiées, assurant ainsi des prestations continues et de qualité à 444 404 personnes tandis que des centres nationaux de référence (Centre National de Transfusion Sanguine, Hôpital National de Niamey et Maternité Issaka Gazoby) ont aussi été dotés d'équipements/matériels/réactifs.
- Face aux coupures d'électricité consécutives aux sanctions, 329 760 litres de carburant ont été mobilisés pour assurer le fonctionnement des groupes électrogènes. Cet appui a permis de prendre en charge 33 448 admissions obstétricales, 1 965 opérations césariennes et la réanimation de 2 897 nouveau-nés au niveau de sept centres de santé des mères et enfants et l'hôpital de référence de Niamey.

Dans le domaine de **l'eau, hygiène et assainissement**, les résultats suivants ont obtenus grâce à l'appui du Système des Nations Unies :

- Entre 2021 et 2023, le taux de défécation à l'aire libre a reculé de 68,1% à 66% et le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable a augmenté de 49% à 49,8%. Cependant, il faut relever que **les sanctions régionales ont entravé l'accès aux matériaux de construction des latrines familiales et à l'argent liquide pour les partenaires de l'assainissement total piloté par la communauté et de la commercialisation de l'assainissement. La suspension des transferts d'argent aux partenaires gouvernementaux a retardé la certification de fin de la défécation à l'air libre.**
- **Accès l'eau potable** : 98 500 personnes supplémentaires de 76 localités ont eu un accès durable à l'eau potable, les investissements ont été optimisés en ayant recours aux mini adductions d'eau potable (AEP) solaires.
- **Accès aux services WASH dans les écoles** : 11 290 élèves (5 453 filles, 5 837 garçons) de 146 écoles ont eu accès à des services WASH, avec la réalisation de 124 blocs de latrines dans 70 écoles et l'accès à l'eau potable dans 76 autres. 6 000 élèves de 34 écoles ont bénéficié d'un accompagnement en matière de promotion de l'hygiène, y compris pour la gestion de l'hygiène menstruelle.
- **Accès aux services WASH dans les centres de santé** : Les usagers de 54 centres de santé ont bénéficié d'au moins un service basique en eau, hygiène et assainissement.
- **Nouvelles communes certifiées FDAL** : en 2023, quatre nouvelles communes ont été certifiées Fin de la Défécation à l'air libre (FDAL) permettant à 381 514 personnes supplémentaires de vivre dans un environnement plus sain.
- En fin 2023, toutes les personnes déplacées étaient logées dans des installations sécurisées par le Système des Nations Unies et ses partenaires, avec accès aux services de base pour leur santé et leur bien-être, renforçant leur protection. Les efforts ont accru l'accès à l'eau potable (97%) et à l'assainissement (28%) dans ces installations, réduisant les maladies et améliorant la vie des déplacés et des communautés hôtes.

Dans le domaine de **l'éducation**, il faut noter :

- La proportion des enfants du primaire et du secondaire en dehors du système éducatif a diminué de 57% en 2021 à 52% en 2023 grâce à la mise en œuvre du Programme à l'accès et au maintien des enfants dans le système éducatif.
- **Soutien au Gouvernement pour un accès accru de l'éducation** : La fermeture de 937 écoles en raison de l'insécurité (890 en 2022 sur la même période) a affecté la scolarité de 73 876 enfants (35 670 filles). Afin d'atténuer l'impact de la crise politique et de la fermeture des écoles sur le système éducatif, un appui a été apporté au Gouvernement pour la scolarisation des enfants et l'acquisition des compétences pour les adolescents et jeunes. Ce soutien a permis l'identification et l'inscription de 49 796 enfants (49,7% de filles) non scolarisés et contribué à assurer l'accès et le maintien à l'école de 1 142 901 enfants (48% de filles) du primaire et du secondaire, ramenant la proportion d'enfants en âge scolaire en dehors de l'école de 57% en 2021 à 52% en 2023 (55,9% pour les filles).
- **Appui au maintien des filles à l'école** : Au cours du premier semestre 2023, en lien avec le Plan d'action genre 2022-2025, un projet de transferts monétaires et de mentorat a été mis en œuvre pour les filles, ce qui a permis de maintenir dans le système éducatif et d'améliorer les résultats scolaires de 3 000 adolescentes dans 141 communes affectées par les crises.
-

Dans le domaine de **l'emploi et protection sociale**, le Système des Nations Unies a été confronté à plusieurs défis d'ordre structurel après le coup d'État du 26 Juillet :

- **Renforcement des capacités des services de protection de l'enfance** : Les services de protection de l'enfance ont bénéficié du soutien technique et financier des agences du système des Nations jusqu'au 26 juillet 2023. 58 des 64 structures de services de protection sont fonctionnelles et les travailleurs sociaux ont fourni 84 813 prestations, dont une assistance à 29 770 enfants (9 599 filles ; 20 171 garçons) victimes ou à risque de violence, d'abus et d'exploitation (84,79% de la cible attendue). Parmi eux, 19 813 (14 211 garçons ; 5 602 filles) ont bénéficié d'une prise en charge conforme aux standards de gestion des cas avec ouverture de dossier ; 3 394 enfants avaient été victimes de risques généraux de protection (abandon, négligence, maltraitance, abus sexuel, traite, pire forme de travail, mariage forcé) et 3 606 affectés par les situations d'urgence. Enfin, 11 944 enfants en situation de mobilité à risque ont été identifiés et ont reçu une assistance (Maradi :5 292 ; Zinder :4 336 ; Agadez : 1 129).
- **Renforcement des capacités des services en charge de l'état civil** : grâce au soutien à l'enregistrement des naissances, les naissances de 520 799 enfants (256 375 garçons ; 264 424 filles) ont été enregistrées dans les délais et 530 780 actes de naissance ont été remis aux parents dans les 266 communes du pays.
- **Soutien aux services de justice et aux enfants en conflit avec la loi** : Un appui aux services de justice s'est poursuivi avec la formation de 294 acteurs de protection, de sécurité et de justice sur la prise en charge des enfants en conflit avec la loi. 1 112 enfants détenus ont bénéficié d'une assistance juridique et psychosociale dans 19 maisons d'arrêt. 112 enfants ont bénéficié de mesures de réparation et d'alternatives à la détention via des formations professionnelles et un accompagnement pour la réinsertion scolaire et/ou socio-économique. 506 enfants en situation post carcérale ont été suivis par les travailleurs sociaux.
- **Action de protection en situation humanitaire** : en 2023, 35 000 personnes (18 270 enfants, 16 730 adultes) en contexte humanitaire ont bénéficié d'un soutien psychosocial. Le paquet de services proposé comprend des activités sociales/récréatives/culturelles, des thérapies de groupes, l'écoute individuelle et le référencement pour la prise en charge. 9 480 enfants à besoins spécifiques, dont 7 854 ES/ENA (4 967 garçons ; 2 887 filles), des ex-Enfants associés aux forces armées et aux groupes armés (EAFGA) et des victimes de VBG ont bénéficié d'une prise en charge. 62 162 personnes (10 254 enfants, 51 908 adultes) ont bénéficié d'interventions d'atténuation des risques de VBG, via 1 635 consultations communautaires dans les 300 localités villageoises abritant des CVPE et des associations de jeunes. Dans les régions de Maradi, Tillabéry, Tahoua, Diffa, 35 100 personnes (10 571 femmes, 7 959 hommes, 8 570 filles, 8 000 garçons) ont pris part aux rencontres communautaires d'information sur les canaux de plaintes sûrs et accessibles aux enfants pour signaler les cas d'exploitation et d'abus sexuels commis par des travailleurs humanitaires.
- La couverture de la protection sociale reste faible (28% selon la revue des dépenses publiques en 2019). La loi de finance initiale pour 2023 avait maintenu la priorité aux dépenses sociales dans le budget national, avec un plan d'urgence équivalant à 1,10% du Produit intérieur brut (PIB) et des allocations budgétaires importantes pour les secteurs de l'Éducation (22%), la Santé (9%) et l'Hydraulique rurale et urbaine (7%). Cependant, le budget de l'État a été réduit de 39% au second semestre.
- **Renforcement des capacités techniques des collectivités territoriales en matière de protection sociale** : En 2023, 14 communes ont été appuyées pour la mise en place d'un

contrat social pour le bien commun autour de thématiques d'intérêt général telles que la santé, la nutrition, l'éducation, l'eau l'assainissement et l'hygiène. Par ailleurs 12 communes ont été soutenues pour qu'elles mobilisent des ressources en faveur de mécanismes de protection sociale solidaire.

- **Renforcement de la gestion de l'information par le système national de protection de l'enfance** : en 2023, la plateforme de gestion de cas CPIMS+ a été soutenue et mise à l'échelle, avec l'intégration des régions d'Agadez et de Zinder. Les fiches de gestion des cas harmonisées et les outils de collecte et de remontés des données, utilisés depuis janvier 2023, permettent de mieux prendre en compte les nouveaux risques de protection, de disposer d'indicateurs mieux désagrégés, fournissent des informations sur la clôture des cas et incluent des questions liées au handicap.
- **Soutien à la préparation des rapports périodiques** : Le gouvernement a été soutenu pour la finalisation de ses rapports périodiques au Comité des droits de l'enfant de Genève et au Comité d'experts africains sur la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, pour les sessions prévues en 2024 et les années suivantes. La préparation de ces rapports est intervenu dans un contexte de changement politique, institutionnel et juridique ayant entraîné notamment la dissolution du ministre de la Protection de l'enfance, dont les implications sur la situation des droits de l'enfant restent encore à déterminer.

### 2.2.3 Vue d'ensemble sur les résultats obtenus sous la modernisation du monde rural et changement climatique

#### **Modernisation du Monde Rural et Changement Climatique**

**Effet 3** : D'ici 2027, les populations les plus vulnérables particulièrement les femmes, les filles, les garçons et les personnes avec des besoins spécifiques, améliorent : leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion des ressources naturelles et du cadre de vie, et renforcent leur résilience aux changements climatiques y compris dans les zones affectées par les conflits et les catastrophes.

En 2023 les facteurs structurels et conjoncturels affectant le secteur agropastoral et la sécurité alimentaire de manière générale, à savoir les prix élevés des céréales (supérieurs à la moyenne quinquennale), une campagne agricole déficitaire liée à la baisse des emblavures dans certaines régions, des attaques d'insectes et chocs climatiques localisés (sécheresse et inondations), une dégradation importante des sols et des déplacements forcés dus aux conflits, ont été aggravés par les conséquences de la crise politique et les sanctions internationales qui ont suivi. Cette dernière a entraîné (i) des restrictions d'accès et une détérioration de l'environnement sécuritaire affectant les opérations d'assistance alimentaire, (ii) d'importantes perturbations de la chaîne d'approvisionnement dues à la fermeture des frontières, (iii) une crise de liquidité qui a retardé les activités de distributions monétaires et affecté l'économie dans son ensemble, et (iv) une confirmation tardive voire une suspension de certains engagements de financement sur de nombreux programmes de développement.

Les principales contributions aux objectifs nationaux s'inscrivant dans le cadre du **pilier 3** du PCC se résument comme suit.

## ⇒ **Composante 1 : Sécurité alimentaire et nutritionnelle, et systèmes alimentaires durables**

Malgré les perturbations considérables ayant affecté les programmes de prévention et de prise en charge de la malnutrition, les agences des Nations Unies engagées sur le pilier 3 du PCC ont été en mesure d'assurer la continuité de leur appui au Gouvernement à travers des programmes d'urgence et de résilience à grande échelle. Ceux-ci ont permis de porter assistance aux populations les plus vulnérables tant dans les zones faisant face de manière chronique à l'insécurité alimentaire que dans celles affectées en période de soudure et dans les zones de déplacement prolongé (déplacés internes, réfugiés, populations hôtes et retournés).

**Dans cadre de l'assistance alimentaire et nutritionnelle aux populations et communautés les plus vulnérables**, particulièrement les femmes, les jeunes et les personnes avec des besoins spécifiques (notamment les femmes enceintes/allaitantes (FEFA) et enfants de moins de 5 ans), les agences des Nations Unies ont :

- apporté une assistance contribuant à hauteur de 56% à la cible des personnes en insécurité alimentaire du Plan National de Réponse 2023, complétant ainsi la réponse apportée par l'État via le DNP-GCA ;
- appuyé la Cellule de Crises Alimentaires (CCA) dans l'achat de 405 tonnes de farines locales fortifiées/ enrichies dans le cadre des réponses d'urgence ;
- assuré la prévention de la malnutrition, la prise en charge de la MAS<sup>1</sup> et la supplémentation de la MAM<sup>2</sup> pour les enfants et les femmes enceintes/allaitantes, à travers le Ministère en charge de la Santé ainsi que la promotion des foyers d'apprentissage et de récupérations nutritionnels (FARN), qui ont joué un rôle important dans la prévention de la malnutrition sur la base d'aliments locaux au profit des femmes enceintes et allaitantes et aux enfants de moins de 5 ans.
- Ainsi, dans le souci de ne laisser personne pour compte, les agences des Nations Unies ont également contribué à la lutte contre la malnutrition aiguë en permettant à 459 434 enfants souffrant de malnutrition sévère (220 529 garçons et 238 905 filles), dont 54 559 enfants avec des complications médicales, d'accéder à un traitement conforme aux normes nationales et internationales (SPHERE).

**En matière de renforcement de la résilience et de l'appui aux systèmes alimentaires durables**, les Nations Unies ont contribué aux efforts des Ministères en charge de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage et de l'hydraulique afin de renforcer les capacités des populations et des communautés les plus vulnérables et d'augmenter la production agrosylvopastorale et halieutique, y compris dans les zones affectées par les conflits et les catastrophes. Ainsi, les Agences des Nations ont :

- **Contribué à la restauration des terres dégradées** : Les agences des Nations Unies ont contribué à la restauration des terres dégradées pour la production agrosylvopastorale par la conduite des aménagements antiérosifs et des ouvrages de conservation des eaux et du sol, la régénération naturelle assistée (RNA), ainsi que la lutte contre les plantes envahissantes (principalement le *Sida Cordifolia*). Ces interventions ont permis l'accroissement des rendements des cultures telles que le mil (504,41 kg/ha en 2023 contre 400 kg /ha en 2022), le niébé (313,9 kg/ha contre 210 kg/ha) et le riz (5025 kg/ha contre 3120 kg/ha) riz.

---

<sup>1</sup> Malnutrition Aigüe Sévère.

<sup>2</sup> Malnutrition Aigüe Modérée.

- **Appuyé la production halieutique** : l'appui à la production halieutique de 34 771 tonnes générant un revenu de plus de 52 millions de francs CFA et la formation-accompagnement de 721 organisations paysannes à travers des appuis techniques et financiers afin de renforcer la production, l'écoulement et la valorisation des produits sur les marchés. Ces organisations paysannes ont travaillé au développement des chaînes de valeur d'arachide, de tomate, de maïs, de niébé, riz, blé, pomme de terre, viande, lait, oignon, moringa, volaille, etc.

**En matière de soutien à la production locale de farines infantiles fortifiées et de produits locaux transformés**, 26 unités (anciennes et nouvelles) ont été soutenues et promues en 2023 par les Nations Unies en termes de renforcement technique, organisationnel et de gestion. Cet appui a notamment bénéficié à des associations de femmes productrices de farines infantiles fortifiées, en particulier en matière de marketing de produits locaux transformés, contribuant ainsi à l'autonomisation des femmes. À cela s'ajoutent les appuis financiers apportés aux unités de production/transformation de produits locaux dont les farines infantiles fortifiées. À titre d'exemple, grâce au partenariat avec l'ONG GRET, les agences du Système des Nations Unies ont appuyé 7 unités de production de farines infantiles fortifiées (Farine fortifiée Garin Yaraa) dont une dans la région de Zinder (District sanitaire de Matameye), deux dans celle de Maradi (DS de Dakoro et Mayahi), deux dans la région de Diffa (DS de Diffa et Maine Soroa) et deux dans la région de Tahoua (Illela et Madaoua). La construction de cinq nouvelles unités de farines infantiles fortifiées est en cours.

#### ⇒ **Composante 2 : Gestion des ressources naturelles**

Dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, plusieurs institutions publiques et privées, des organisations de la société civile et les populations elles-mêmes ont été dotées des capacités financières, de planification et techniques pour accroître les superficies protégées et aménagées. Ces interventions entrent dans le cadre d'approches intégrées « résilience » reposant sur des approches de planification participative. Les capacités de 926 064 personnes ont ainsi été renforcées sur les techniques de production agrosylvopastorales et de gestion durable des terres pour faire face aux effets néfastes du changement climatique, et plus de 670 organisations paysannes ont reçu un appui sur la production, l'écoulement et la valorisation des produits agropastoraux sur les marchés. Au total plus de 57 614 ha de terres dégradées ont été récupérées dans le cadre des programmes mis en œuvre avec l'appui des Nations Unies.

**En matière de renforcement des capacités techniques des institutions publiques et privées, de la société civile et des populations pour accroître les superficies protégées et aménagées**, les agences des Nations Unies ont :

- apporté un appui technique à 131 institutions et partenaires, parmi lesquels des ministères sectoriels (MAGEL & MHAÉ); des universités publiques, des institutions financières et de microfinance; des Fédérations des Producteurs et Productrices Agricoles (etc.), soit un taux de réalisation de 26% de la cible globale du PCC,
- formé 253 542 personnes sur les techniques de gestion des ressources naturelles au-delà de la cible du PCC (5 000 personnes) et
- aménagé 193 points d'eau à usage agricole et/ou pastoral soit 64% de la cible du PCC et restaurés plus de 57 614 ha des terres agricoles et pastorales dégradées soit 25% de la cible globale quinquennale du PCC.
- appuyé la réalisation de 85 000 ha de terres forestières récupérées dans le cadre du service conseil fourni dans le cadre du Millennium Challenge Account (MCA) Niger.

**En matière de renforcement des capacités des populations vulnérables**, des acteurs étatiques et non étatiques sur la gestion des ressources naturelles de manière durable, 2031 structures communautaires de prévention et gestion des conflits fonctionnelles ont été accompagnées, 52 collectivités territoriales ont vu leurs capacités renforcées en planification urbaine et territoriale et 24 726 ha de terres irriguées ont été mises en valeur grâce à l'appui en semences maraichères, céréalières et légumineuses.

⇒ **Composante 3 : Réduction des risques de catastrophes, adaptation au changement climatique et amélioration du cadre de vie**

**En matière de renforcement des capacités d'adaptation aux conflits, risques et catastrophes et aux effets néfastes du changement climatique**, les agences des Nations Unies ont appuyé les autorités locales, les communautés et les populations les plus vulnérables dans la mise en place ou l'actualisation de 16 plans de contingence multirisque inclusifs. Il s'agit entre autres des plans communaux de sauvegarde, du plan triennal de contingence inondation (2023-2025) et du plan d'actions de la Politique humanitaire et de gestion des catastrophes (2022-2026). En outre 21 structures de prévention et gestion des catastrophes ont été mises en place et rendues opérationnelles ainsi que l'assistance de 224 970 ménages dans le cadre des actions anticipatoires pour faire face à un choc sécheresse.

**Dans le cadre de l'assistance aux institutions en matière de planification et d'aménagement du milieu rural, urbain et péri-urbain**, il n'y a pas eu de réalisation majeure en 2023 en lien avec les schémas d'aménagement foncier régionaux actualisés, les schémas d'aménagement urbain actualisés ou d'autres cadres spatiaux et les espaces verts et ceintures vertes créées. Ces activités, bien que planifiées pour le second semestre 2023, n'ont pu être réalisées en raison des contraintes associées à la crise politique.

**De manière générale les réalisations atteintes dans le cadre du pilier 3 sont en ligne avec les objectifs fixés pour 2023.** Pour la première année de mise en œuvre, on note des taux de réalisation conséquents vis-à-vis des cibles fixées sur une base quinquennale (pour toute la durée du PCC).

### **2.2.3 Domaines transversaux : Leave No one Behind - Equité du genre –Droits humains**

#### **2.2.3.1 Situation de l'égalité genre**

L'égalité des sexes, les droits de l'homme, et l'engagement de « ne laisser personne pour compte » sont des principes fondamentaux du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Agenda 2030). Ces principes sous-tendent les efforts des Nations Unies, des Gouvernements et de l'ensemble des acteurs à prévenir les conflits, surmonter les défis et s'attaquer aux causes profondes des inégalités, de la discrimination et des relations de pouvoir inéquitable entre les Hommes et les Femmes. Ainsi, l'engagement à « ne laisser personne pour compte » est un impératif pour atteindre un développement durable et équitable, où les droits de l'homme et l'égalité des sexes sont au cœur des actions entreprises.

L'autonomisation des femmes et la dimension genre sont des aspects essentiels. C'est pourquoi, les efforts du système des Nations Unies au Niger s'orientent vers la promotion de l'autonomisation des femmes et le renforcement de l'égalité entre les sexes. Ainsi, le Système

des Nations Unies a fourni un soutien et une expertise pour renforcer les capacités institutionnelles notamment en : (i) aidant l'État à appliquer et à établir les normes internationales, aidant les organisations de la société civile et mettant en œuvre des programmes à grande échelle visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; (ii) développant des programmes, des politiques, des actions de plaidoyers et d'appuis techniques ; et (iii) Servant de pont entre les niveaux national, régional et international aux niveaux programmatique, stratégique et institutionnel.

Cependant, la mise en œuvre des stratégies des Agences reflétées dans le PCC 2023-2027 a été contrariée par la crise politico-militaire. Cette crise et les sanctions économiques et financières qui en ont découlé ont impacté les opérations du Système des Nations Unies affectant ainsi négativement les résultats attendus.

En vue de répondre efficacement aux besoins des populations vulnérables, notamment les femmes et filles, les Nations Unies ont contribué à l'élaboration du Plan d'urgence d'adaptation de la note stratégique (2023-2027) du Niger. Cette synergie d'action coordonnée a facilité et contribué à répondre aux effets de la crise politique qui prévaut dans le pays, dans le cadre du Nexus Humanitaire/Paix et Développement. Ainsi les Organisations Féminines, qui sont des agents clés du changement, ont été renforcées et accompagnées et se sont imposées comme des actrices clés dans la défense des droits des femmes et des filles à travers des campagnes digitales, des déclarations en cette période cruciale pour le pays.

En outre, un tool UN Gender Alert a été produit pour informer sur le vécu des femmes et des filles suites à la rupture du cadre institutionnel et de la crise qui en a découlée.

Aussi, le suivi des indicateurs genre des ODD a été assuré dans le cadre du UNC-Swap reflété dans le Rapport Gender Scorecard 2023 (progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action de UNCT-Swap à travers les 5 indicateurs de performance retenus sur les 15) mais aussi à travers les actions des groupes mandataires notamment le GTGDH et le GTGH (mise en œuvre de leurs plans d'actions et production des rapports annuels). En effet, l'action coordonnée du GTGDH et du GTGH a contribué à l'atteinte des engagements de l'ensemble du système contenus dans le PCC 2023-2027, en matière de l'égalité du genre et du droit humain y compris l'humanitaire.

## 2.3 Défis et opportunités dans la mise en œuvre de la réforme

### 2.3.1 Défis

- **Difficultés d'accès aux populations vulnérables :** Les développements de la situation politique en 2023 ont par moment, entravé la circulation des biens et des personnes, rendant difficile l'accès aux zones affectées et aux personnes ayant besoin d'aide humanitaire exacerbant ainsi les risques de protection. Le coup d'État a mis en évidence la faiblesse du système de protection de l'enfance et sa dépendance à l'égard des partenaires techniques et financiers. Le ministère de la Protection a été dissous et ses services placés sous la tutelle du ministère de la Santé. L'utilisation du système de gestion de l'information sur la protection des vulnérables y inclus les femmes et les enfants.

- **Pénurie de ressources essentielles** : Les sanctions économiques de la CEDEAO ont considérablement perturbé les activités des agences des Nations Unies, surtout la fermeture de la frontière avec le Bénin, pays stratégique par lequel transitait un nombre notable des importations du pays. Les pénuries de fournitures médicales, de nourriture, d'eau, d'électricité, de carburant, télécommunications et d'autres biens de première nécessité, rendant l'aide humanitaire plus difficile à fournir. Les sanctions régionales ont entraîné une forte hausse des prix des denrées alimentaires et des produits de première nécessité et renforcé la vulnérabilité des ménages. La baisse des approvisionnements en électricité en provenance du Nigéria par suite des sanctions a entraîné de fréquents délestages, une hausse des coûts pour assurer la chaîne du froid via des groupes électrogènes et créé des risques de perte de vaccins et d'arrêt de la vaccination de routine.
- **Restrictions financières et bancaires** : La suspension des transferts d'argent aux partenaires gouvernementaux a retardé la certification de fin de la défécation à l'air libre.
- **Défis sécuritaires accrus** : L'insécurité dans certaines zones du pays a affecté la scolarité de 73 876 enfants, y compris 35 670 filles, retardé le paiement de salaires des enseignants et la réhabilitation ou construction d'infrastructures scolaires.
- **Complexités juridiques et bureaucratiques** : Certains ministères clés et stratégiques ont été dissous dans la configuration actuelle du Gouvernement du Niger, notamment le ministère de la Promotion de la Femme et des Enfants, le Ministère; de plus, des réglementations complexes et changeantes ont rendu plus difficiles la mise en œuvre efficace des programmes humanitaires.
- **Diminution /ralentissement du soutien international** : des ressources disponibles pour la mise en œuvre des activités ont été soit suspendues ou arrêtées selon le cas. La crise politique a conduit au retrait de certains bailleurs et à la réticence de d'autres à poursuivre le financement des opérations au Niger. La crise politique a retardé le paiement des salaires des enseignants et la construction/réhabilitation d'environnements d'apprentissage sûrs pour les enfants non scolarisés.
- **Défis de communication et coordination** : Les développements de la situation politique ont entraîné, à un moment donné une fragmentation des efforts humanitaires, car certains acteurs se sont retirés ou ont hésité à collaborer en raison des contraintes liées aux développements de la situation politique à la suite du changement de régime.
- L'enfance (CPIMS+) a diminué et les activités liées à l'informatisation ont été considérablement ralenties.

### 2.3.2 Opportunités

Bien que la crise ait perturbé nos activités, elle a offert au système des Nations Unies de :

- Travailler ensemble pour réduire les coûts de transaction de nos achats, surtout des carburants pour alimenter les groupes électrogènes avec les coupures intempestives avec la suspension de la fourniture en électricité par le Nigéria
- Renforcer la communication interne au sein du système des Nations durant la crise
- Renforcer la sécurité interne au sein du système des Nations

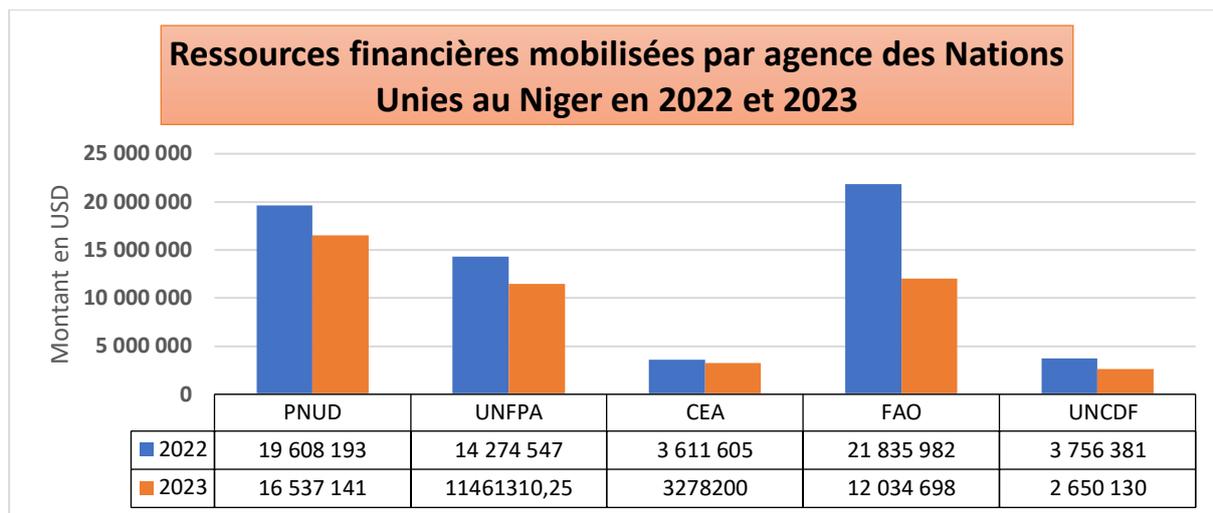
- L'élaboration d'un nouveau cadre stratégique global, le **Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP)** dont il est attendu que les aspects de sécurité alimentaire et nutritionnelle constitueront un élément central.

### **Chapitre III. Vue globale sur les ressources financières et la mobilisation des ressources**

#### **RECAPITULATIF DU FINANCEMENT MOBILISE PAR LE SYSTEME DES NATIONS AU NIGER EN 2022 et 2023**

<b>AGENCE</b>	<b>RESSOURCES MOBILISEES 2022</b>	<b>MONTANT TOTAL PLANIFIE EN 2023</b>	<b>RESSOURCES MOBILISEES 2023</b>
<b>ONU-FEMMES</b>	7 305 937		1 130 490
<b>UNOPS</b>	10 410 448		2 000 000
<b>PNUD</b>	19 608 193		16 537 141
<b>UNFPA</b>	14 274 547		11 461 310,25
<b>HCR</b>	60 264 282		68 969 942,74
<b>OIM</b>	13 541 993		8 617 143,00
<b>CEA</b>	3 611 605		3,278,200
<b>OMS</b>	27 642 843	67 425 000	55 000
<b>FAO</b>	21 835 982	12 005 000	12 034 698
<b>PAM</b>		209 758 968	160 883 960
<b>UNCDF</b>	3 756 381		2 650 130
<b>UNESCO</b>	1493612		
<b>UNICEF</b>	77 385 443		
<b>PNUD</b>		13 234 090,00	13 234 090,00
<b>UNHCR</b>		3 761 466	3 761 466
<b>TOTAL USD</b>	285 180 572		

**Graphique : Ressources financières mobilisées par agence des Nations Unies en 2022 et 2023 (en dollars)**



Les points saillants sur les ressources financières :

- Les agences des Nations Unies ont subi une baisse des ressources mobilisées en 2023 comme l'indique le graphique ci-dessus.
- La suspension des contributions de certains donateurs ont déjà un impact sur la mise en œuvre des activités des agences des Nations Unies.
- Si cette situation perdure, certains ODDs seront négativement impactés, notamment les ODDs 1, 2, 5 et 10

## **Chapitre IV: Leçons apprises et perspectives pour l'année 2024**

### **PERSPECTIVES**

Le niveau d'exécution du PCC a été fortement affecté par les suspensions des appuis des partenaires techniques et financiers (PTF) depuis juillet 2023. Les résultats et l'impact recherchés à terme par le PCC sont étroitement corrélés au déblocage de l'impasse partenariale qui menace la continuité des programmes et la réponse aux priorités nationales.

L'annonce du Conseil National de la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) de la formulation du Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP) le 4 octobre 2023 conduira à un ajustement de **l'alignement du PCC** sur les nouvelles priorités nationales une fois approuvées. Des secteurs sont déjà définis et incluent, 1) Renforcement de la gouvernance, paix et sécurité, 2) Développement inclusif du capital humain, 3) Amélioration de la croissance économique et de l'emploi, et 4) Amélioration de la participation citoyenne et de l'inclusion sociale.

Ainsi, au cours de l'année 2024, une des préoccupations majeures consistera à répondre à la dégradation de la sécurité alimentaire. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, 2,32 millions de personnes sont déjà touchées par l'insécurité alimentaire de phase 4 (urgence). Dans le contexte actuel, on prévoit une augmentation de 910 000 personnes d'ici août 2024.

Parallèlement, les acteurs de la **migration** s'étaient entendus sur la nécessité de reformer la loi n. 2015-36 avant que celle-ci ne soit abolie en décembre 2023. Cette décision ouvre la voie à une refonte totale du cadre de la migration au Niger en 2024, afin d'assurer protection et dignité aux migrants et opportunités aux populations hôtes.

Enfin, pour accompagner la transition au Niger, l'ensemble des composantes des Nations Unies sera mobilisé en vue de soutenir la mise en place de **nouvelles institutions nationales** prenant la suite de celles suspendues en juillet 2023 afin de préserver les libertés publiques, garantir l'équité et assurer une représentation nationale.

## **V. Conclusion**

L'année 2023 a été une année chargée de défis mais aussi d'opportunités pour le Niger dans la mise en œuvre du plan cadre des Nations Unies pour le Développement durable. Les défis sont liés essentiellement à la vague des sanctions prises contre le pays après les événements du 26 juillet 2023 ayant entraîné un changement de régime politique civil à un régime militaire. La fermeture totale des frontières de la CEDEAO et les sanctions économiques et commerciales ont eu un impact considérable sur la poursuite de la mise en œuvre des programmes de développement dans un contexte qui nécessite également une réponse humanitaire soutenue dans un pays qui fait face à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Plusieurs partenaires techniques et financiers avaient également interrompu leur coopération avec le pays en suspendant ainsi les financements des programmes à mi-parcours. Le contexte mondial marqué par une multiplication des crises complexes sur plusieurs fronts a également eu un impact sur la mobilisation des ressources des agences des Nations Unies pour la mise en œuvre du plan cadre des Nations Unies pour le Développement durable.

Les opportunités ont été également au rendez vous en 2023. La résilience du pays et de sa population a défié tous les pronostics. Le pays a noué de nouveaux partenariats aux lendemains prometteurs. Malgré les changements et les difficultés, les autorités ont permis à l'Equipe Pays des Nations Unies de continuer à mettre en œuvre le plan cadre des Nations Unies pour le Développement durable y compris en 2024 en attendant de l'aligner sur les nouvelles priorités, en cours de conception, du gouvernement. La levée des sanctions de la CEDEAO, l'espoir généré par la création de nouvelles alliances dont l'Alliance des Etats du Sahel, et la montée en puissance de nouveaux partenaires techniques, financiers, sécuritaires sont autant de signes qui nourrissent l'optimisme. Les Nations Unies vont continuer à accompagner les efforts du gouvernement du Niger et à compter sur les partenaires techniques et financiers en développement en 2024.